

LE MOT DU MAIRE

Une nouvelle année s'ouvre devant nous. Après un bilan personnel, et forts des conclusions que nous en avons tirées, en particulier sur nos erreurs, nous aimerions bien "mieux la maîtriser". A cette fin, c'est décidé, et, ... nous prenons des résolutions.

Les résolutions, François de la Rochefoucauld nous dit : « Il faut tenir à une résolution parce qu'elle est bonne, et non parce qu'on l'a prise ». Parce qu'elle est bonne.... mais une bonne résolution, c'est quoi ?

Une bonne résolution : chacun d'entre nous, pour atteindre ses objectifs, privilégie des valeurs sur lesquelles il construit sa vie, année après année. Nos résolutions résulteront de ces valeurs, mais seront-elles bonnes pour autant ?

Une bonne résolution, c'est aussi une résolution que l'on pourra tenir, pas sans efforts certes, mais que l'on tiendra parce que l'atteindre c'est respecter un engagement, ça sera être "en accord avec soi".

Et lorsqu'elles sont prises, Jules Romains affirme que « Les bonnes résolutions ne gagnent pas à être différées », alors n'attendons pas et donnons tort à Oscar Wilde quand il dit « La fatalité veut que l'on prenne toujours les bonnes résolutions trop tard ».

Et si déjà nous n'en prenions qu'une seule, une action qui s'inscrirait dans la protection de notre environnement, de l'environnement futur, celui de nos enfants.

Et vous, qu'en pensez vous ?

LA SEANCE DES VOEUX



La traditionnelle séance des vœux du maire s'est déroulée en présence cette année de l'ensemble de nos représentants élus, marquant en cela la nouvelle attention que l'équipe municipale a su susciter en quelques mois autour de notre "bourg centre".

Claude TREBAULT, 1^{er} vice président de la CCHS, représentant le président Daniel ROTH empêché ; Guy MICLO, notre conseiller général, Yves AKERMANN, président du Conseil Général, Véronique MOUGEY, conseillère régionale, représentant Marie-Guite DUFAY, la présidente du Conseil Régional, Jean-Pierre CHEVENEMENT, notre représentant au Sénat, Michel ZUMKELLER, notre député à l'assemblée nationale, nous honoraient en effet de leur présence. De nombreux élus locaux, présidents d'associations, représentants d'organismes publics, étaient également présents.

Après avoir balayé les réalisations de l'année 2008 qui, pour être préliminaires n'en sont pas moins déjà significatives (lancement des travaux du plan local d'urbanisme, accompagnement des travaux d'aménagement autour de l'Intermarché, accompagnement du projet

de création d'un nouveau Centre Socio Culturel sur la place des Commandos d'Afrique, acquisitions foncières en vue des projets d'amélioration de la qualité et de la sécurité des liaisons dans la ville, création d'un columbarium, ...), le maire a rapidement évoqué le programme de l'année 2009 qui se traduira encore principalement par des compléments d'études (déménagement des ateliers municipaux, liaison piétonne le long de la Savoureuse, aménagements piétons et cyclistes des avenues) avant le lancement des travaux eux-mêmes qui interviendront plutôt en 2010.

En conclusion, s'attardant sur la situation économique du moment, Jean LEFEVRE nous a rappelé que « le pire n'est jamais sûr et encore moins une fatalité ». Les élus, dépositaires de la confiance des électeurs doivent se montrer exemplaires. Au fameux slogan de Barack OBAMA, « yes, we can ! » (*oui, nous le pouvons*), il propose de rajouter « yes, we want ! » (*oui, nous le voulons*), une formule qui a fait l'unanimité parmi les orateurs qui se sont succédés à la tribune pour souhaiter à notre commune « une bonne année 2009 ».

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER

Dix-neuf conseillers sont présents et quatre sont représentés pour cette première séance de l'année. Signe des temps ou conjoncture particulière, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité et par conséquent ceci ne sera pas

rappelé pour chaque point.

Le premier point concerne une demande de subvention auprès du CG90 au titre des amendes de police pour soutenir un projet d'acquisition de moyens de signalisation temporaire en vue d'étudier

et de mettre en œuvre un plan de circulation dans le secteur de l'avenue de Schwabmünchen, du faubourg d'Alsace et de l'avenue Jean Moulin.

Le deuxième point consiste à procéder à un dernier réajustement du budget 2008, les crédits inscrits à la ligne des frais d'emprunt s'étant révélés insuffisants suite à l'évolution des taux (transfert de 1203 € de la ligne "produits de traitements" à la ligne "charges financières").

Le troisième point est lié à l'arrivée de la fibre optique pour les communications sur notre territoire dans le cadre du programme d'équipement engagé par le SMAU (Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine). Il convient de fixer le tarif de la redevance d'occupation du domaine public routier par la société Alliance Connectic, concessionnaire du réseau pour une durée de 20 ans. Par référence aux pratiques habituelles, ce tarif est fixé à 30 €/km/an pour les fourreaux et les câbles et à 20 €/m²/an pour les autres installations.

Le point 4 concerne le renouvellement du comité de gestion de la bibliothèque. Ce comité sera composé de 3 représen-

tants des écoles primaires et maternelle, de 3 élus de la commune, de 2 lecteurs, de 2 membres bénévoles du personnel, de la directrice générale des services, de la responsable de la bibliothèque et de son adjointe. Ces membres seront nommés par le maire.

Le point 5 est relatif à l'approbation d'une modification des statuts de la CCHS afin d'inclure la compétence "mise en œuvre de programmes d'amélioration des vergers" au sein de la rubrique "aménagement de l'espace communautaire" (cf. CR du conseil de la CCHS du 9 décembre dans le numéro de janvier 2009).

Le point 6 décide l'installation en mairie d'une station d'enregistrement des demandes de titres d'identité et de voyage suite à la mise en place de la sécurisation de ces titres via le recueil de données biométriques (photo, empreintes digitales). Une station sera installée et le personnel formé en conséquence aux frais de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

Le septième point concerne la désaffectation d'un logement scolaire (*libre depuis septembre 2008 à l'école du Dr. Benoît*) en

vue de sa location à un agent communal. Une demande en ce sens sera adressée au préfet du Territoire, le bâtiment faisant partie du domaine public.

Le 8ème point consiste à adopter le principe d'un échange de terrains entre la commune et la SARL de fonderie CANDIA au niveau du chemin des Cerisiers. La commune échangera avec la SARL CANDIA une parcelle de 0,20 are contre une parcelle de 0,30 are afin d'améliorer les conditions de circulation dans cette zone ; les frais seront à la charge de la commune.

Le 9ème point porte sur l'adoption d'un règlement intérieur du cimetière à l'occasion de la mise en place d'un columbarium (*voir article ci-après*). Ce règlement sera complété prochainement par l'instauration d'une nouvelle tarification pour les concessions.

Le point 10 permet de nommer un animateur pour le Conseil Municipal d'Adolescents, Alphonse M'BOUKOU, et le point 11 de désigner un nouvel agent recenseur suite à la démission de l'un d'entre eux. Joffrey MASSON débutera sa mission le 17 janvier et percevra une rémunération brute de 700 €.

UNE VRAIE BOUCHERIE ...



Après des études au collège de Giromagny, un séjour au CFA de Belfort, un

apprentissage à la boucherie GILLET, un brevet professionnel obtenu à Vitry en Bretagne, et quelques années de perfectionnement dans des boucheries alsaciennes, Thierry ROBBIANO boucle la boucle en venant s'installer 4 rue Thiers, dans l'ancienne boucherie "VETTOREL".

Thierry est né à Belfort en 1975 et il apprécie sa région ; s'y établir lui paraît donc tout naturel. Avec sa compagne Virginie, ses enfants Enzo et Ugo et sa sœur pour le soutenir, il est heureux d'exercer son métier à Giromagny. Seul bémol, maintenant qu'il est "patron", il n'a plus le temps de pratiquer ses loisirs à savoir le ski, le foot et le modélisme.

UN TUEUR SILENCIEUX

Les appareils de chauffage à combustion présentent un risque grave d'intoxication par le monoxyde de carbone (*300 décès par an en France !*). Ainsi il est essentiel de faire vérifier et entretenir les appareils (chaudières, cheminées, chauffe-eau, ...) de façon régulière (*au moins une fois par an*) ; de ne pas obstruer les conduits de ventilation, de ne pas utiliser en continu les chauffages d'appoint à combustion non raccordés à l'extérieur, de

ne pas faire fonctionner à l'intérieur un groupe électrogène, ... Les premiers symptômes d'intoxication (maux de tête, nausées, vomissements) doivent conduire à aérer immédiatement le local, à couper le système de chauffage et à évacuer le bâtiment. Des secours peuvent être obtenus en téléphonant au 18 (pompiers), au 15 (SAMU) ou au 112 (numéro d'urgence européen). Plus de renseignements sur www.logement.gouv.fr.

COLUMBARIUM

Un columbarium (*monument destiné à recevoir les urnes funéraires des personnes incinérées*) ainsi qu'un "jardin du souvenir", un lieu destiné à la dispersion des cendres de ceux qui ne souhaitent pas séjourner dans une urne, ont été mis en place dans le cimetière afin de répondre aux nombreuses demandes en ce sens. Dans une première phase, ce monument comporte 12 cases pouvant contenir chacune 3 urnes funéraires. Ultérieurement il pourra être agrandi en fonction des demandes. Les réservations se feront de façon similaire à celles des tombes classiques. (*cf. le règlement du cimetière qui a été établi à cette occasion ; disponible sur le site communal <http://www.giromagny.fr>*).



Qui êtes vous Christian CODDET ?



Je suis né en 1949 à Albertville, en Savoie, puis j'ai passé mon enfance et mon adolescence à Chambéry. Entré à l'université de Savoie pour des études scientifiques en 1967, l'année de sa création, j'ai ensuite poursuivi ces études à Grenoble jusqu'à l'obtention d'un doctorat de chimie en 1973. J'ai alors été recruté en qualité d'enseignant-chercheur par l'Université de Technologie de Compiègne (UTC), qui venait d'être créée ; j'ai donc passé la première partie de ma vie professionnelle en Picardie. Marié en 1974 nous avons eu, avec mon épouse Martine, 3 enfants : David-Lucien, Romain-Gérard et Pierre-Laurent, tous nés à Compiègne.

En 1984 j'ai été nommé professeur des universités à l'université de Reims mais peu après, en 1985, il m'a été proposé de contribuer à la création de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). J'y ai créé un laboratoire de recherche dans le domaine de l'ingénierie des surfaces, le LERMPS, qui dispose aujourd'hui de 3 bâtiments d'une surface de 5000 m² et qui ras-

semble près de 70 chercheurs. C'est donc par ce biais que je suis arrivé à Giromagny au printemps 1986, séduit par le charme du pays sous vosgien.

En 2001 je suis entré au Conseil Municipal avec la responsabilité de maire adjoint chargé de la communication. J'ai alors créé la revue GIRO.COM mensuelle et quelques années plus tard le site internet giromagny.fr avec l'objectif de permettre à tous les citoyens de participer à la vie et à la gestion de leur cité.

Après les élections de 2008, le conseil municipal m'a élu maire adjoint en charge des finances et de la communication. Soucieux de la représentation de notre ville dans les instances qui peuvent jouer un rôle sur son avenir, j'ai aussi accepté les fonctions de vice-président de la CCHS (Communauté de Communes) en charge des questions de transport, de voirie communautaire et de réseaux de communication, de vice-président du SMTIC (Syndicat des Transports du Territoire) en charge de la prospective, de vice-président du SIAGEP (Syndicat de Gestion des Equipements Publics) en charge des questions d'économie d'énergie et de secrétaire du bureau de l'AUTB (Agence d'Urbanisme du Territoire).

Naturellement, il ne reste plus beaucoup de temps pour le sport ou les loisirs, d'autant plus que mon activité de recherche me conduit très souvent à voyager aux 4 coins de la planète pour rencontrer des industriels ou participer à des congrès. A l'occasion il m'arrive quand même de faire un peu de ski, de la voile et du pilotage à l'aéro-club de Chaux, car même au repos, il faut que ça bouge !

VOEUX AU PERSONNEL

En rupture avec les pratiques antérieures et dans un esprit de meilleure considération des agents, la municipalité a organisé cette année une séance de vœux à l'attention des personnels communaux. Au cours de son allocution le maire, Jean LEFEVRE, a redit sa conviction qu'il existe au sein du personnel communal un fort potentiel qui ne demande qu'à s'exprimer, tant dans les compétences et l'expérience que dans le dévouement au service du public. Après une première phase de réorganisation ayant conduit à l'ouverture de la mairie le samedi matin à partir du début janvier, le travail de restructuration se poursuivra au cours de l'année 2009, en concertation avec chacun et sous la conduite de la directrice générale des services, Anne Sylvia MARTINEZ et du responsable des services techniques, Patrick LALLEMENT. Un des premiers objectifs est de réduire les frais de fonctionnement de la structure au profit notamment de meilleures rémunérations.

DEMARCHAGE

Des courriers répétés de sociétés invitent les abonnés au syndicat des eaux à souscrire des assurances pour les fuites d'eau éventuelles en aval des compteurs d'eau. Le syndicat des eaux signale que ces démarches sont effectuées sans concertation avec le syndicat. Il est exact que le syndicat des eaux est responsable de son réseau jusqu'au compteur et qu'en aval de ce dispositif la responsabilité de l'utilisateur est engagée mais il convient, avant de souscrire un nouveau contrat, d'évaluer le risque et de vérifier si les contrats habituels d'assurance ne le couvrent pas.

ALLEZ L' O.M. ...

Un slogan qui risque de ne pas rencontrer un écho très favorable dans notre ville si l'on traduit l'acronyme par "Ordures Ménagères". En effet le SERTRID, syndicat en charge du retraitement des "O.M." dans notre secteur, vient de faire et de refaire les comptes : ça ne passe pas avec les tarifs actuels et il va falloir augmenter de façon substantielle le coût de ce traitement. Pour partie la structure est victime des prédictions des années 2000 qui ne savaient tabler que sur la croissance ; une politique du toujours plus qui s'est avérée de façon de plus en plus évidente insoutenable. L'usine d'incinération ne travaille donc pas au niveau nominal de sa capacité et les frais de maintenance et de remboursement des emprunts sont ainsi assis sur des quantités plus faibles que prévu.

Alors, en dépit des apparences, une seule attitude pour freiner l'inexorable montée des coûts d'élimination des ordures : trier et recycler toujours mieux et toujours plus. Aujourd'hui déjà le tri et le recyclage permettent d'alléger notre facture de 35% (*en moyenne sur le secteur du SICTOM*) par rapport à ce qu'elle serait sans ces petits gestes au quotidien (*grâce à une TVA à 5,5%, au soutien d'Eco-Emballages et à la revente des matériaux*).

Toutefois notre marge de progression reste importante car les chiffres de la CCHS et en particulier ceux de la commune de Giromagny figurent parmi les moins brillants du secteur. Ainsi la CCHS rejette en moyenne 25% de plus d'O.M. que la C.C. du Tilleul toute proche et dans

le même temps, ceci expliquant sans doute cela, nous recyclons 20% de verre en moins, 80% de plastiques en moins, 55% de papier en moins !

Or, si le coût d'incinération à la tonne est unique, les quantités collectées et les bonus de recyclage sont traités à l'échelle locale ! Voilà donc comment certains savent s'organiser pour payer 30% de moins que nous ! Alors pensons points de collecte des verres, papiers et plastiques (*8 points dans notre ville*), utilisation de la déchetterie mobile (*une fois par mois sur la place des casernes*), point de collecte des déchets verts (*benne sur l'ancienne décharge de Giromagny dans l'attente d'un nouveau point au siège de la CCHS*) et éventuellement point de collecte d'Etueffont.

GIROPRATIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Services d'urgence :

Pompiers 18 ; SAMU 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

Au marché ...

Fruits : citron niçois, kiwi, orange, noix, poire, pomme

Légumes : betterave, cardon, carotte, céleri-rave, chou (chou de Bruxelles, chou pommé, chou rouge, brocoli), courges (courge, citrouille, potiron, potimarron...), échalote, endive, fenouil, frisée, laitue, mâche, navet, oignon, panais, poireau, rutabaga, salsifis, topinambour.

FOOTBALL

Pour le FC Giro-Lepuix, les rois mages avaient pour nom cette année Jeanine et Michel FELIX. En effet, c'est à l'occasion des vœux aux joueurs le jour de l'Épiphanie que le sympathique couple dirigeant l'Intermarché a remis aux 136 joueurs du club un nouveau survêtement.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Rédaction

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par SELECTA

N° 88 - Dépôt légal 02/2009

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Jacques COLIN, Lionel FAIVRE, Marie-Pascale KLEIN, Jean LEFEVRE, Maryse LINDECKER, Alphonse MBOUKOU.



EN FEVRIER ...

Dimanche 1^{er} : # "Choucroute" du FC Giro-Lepuix en salle des fêtes de Lepuix-Gy.

Vendredi 6 : # Conseil Municipal à 19H30.

Samedi 7 : # Handball au gymnase du COSEC à 19H00 : seniors masculin US Giromagny vs. Vesoul.

Mercredi 11 : # Audition des guitaristes et du "Bling Blang Guitare" de l'ACV en salle des fêtes à 18H00.

Judi 12 : # Passage de la déchetterie mobile, place des Commandos d'Afrique, de 12H00 à 19H00.

Samedi 14 : # Handball au gymnase du COSEC avec à 18H00 les seniors féminines de l'US Giromagny vs. le HBC Marnaysien et à 20H00 les seniors masculins de l'US Giromagny vs. l'US Jussey.

Mardi 17 : # Audition des élèves de l'ACV au T2S à 18H00.

Mercredi 18 : # Conseil Municipal d'Adolescents à 11H00 ;

Audition des élèves de l'ACV au T2S à 18H00 ;

Concertations de quartiers pour le quartier des Prés Heyds en mairie à 20H30.

Samedi 21 : # Handball au gymnase du COSEC avec à 14H00 les jeunes (<14 ans) de l'US Giromagny vs. Valdoie et à 15H30 les jeunes (<16 ans) de l'US Giromagny vs. Besançon.

Dimanche 22 : # Exposition "Aux Trois Tours de Gueules" organisée par l'association "Transhumance et Traditions" en salle des fêtes de la mairie jusqu'au dimanche 1^{er} mars.

RECENSEMENT

Les résultats du recensement de 2006 sont désormais connus et notre commune est ainsi créditée officiellement d'une population municipale de 3281 habitants, un chiffre voisin de celui de 1999 (3290 habitants).

Désormais la fréquence des recensements va s'accroître et les résultats seront ainsi réactualisés plus rapidement. 2009 est une nouvelle année de recensement pour notre commune. L'opération est prévue du 15 janvier au 14 février et donc au jour de réception de ce journal chacun aurait déjà dû recevoir la première visite d'un agent recenseur. Si au 9 février vous n'avez toujours pas reçu une telle visite, vous êtes prié d'appeler la mairie au 03 84 27 14 18. Pour mémoire la participation au recensement est obligatoire et les données recueillies sont confidentielles.

CMA du 7 janvier

Seulement 9 élus sont présents pour cette première séance de l'année, ce qui étonne les animateurs, Alphonse M'BOUKOU et Jean LEFEVRE.

En préliminaire à l'ordre du jour, Isabelle PONCEOT du centre socio culturel et Christine GEIGER de l'association PEMC viennent évoquer la situation du carnaval des enfants qui voit son organisation perturbée par le fait qu'il n'y a plus de cours le samedi. Une nouvelle organisation se met donc en place avec le concours de parents et du CSCHS avec comme objectif d'organiser un carnaval pour le dimanche 15 mars (voir l'article ci-après).

Ensuite le conseil travaille sur l'organisation d'une fête pour marquer les 20 ans du CMA. Les questions où ? quand ? comment ? sont défrichées et feront l'objet de décisions lors de la prochaine séance prévue le mercredi 18 février à 11H00.

A l'issue de la séance, un entretien a eu lieu avec une animatrice de Radio France Bleue Belfort-Montbéliard ; ce reportage a été diffusé le jeudi 8 janvier sur les ondes.

Concertation

Tous les habitants du quartier des prés Heyds (rues des prés Heyds, des prés, saint Jean, sous la côte, d'Auxelles, des castors, des carrières, du quartier Mutin, des tuileries, des oiseaux ; allées des moutons et de la Perrare, place Edouard Travers, faubourg de France, route du fort Dorsner) sont invités en mairie le mercredi 18 février à 20H30 afin d'échanger sur la vie de leur quartier avec la municipalité.

CARNAVAL

Le dimanche 15 mars, les parents d'élèves de l'école Chantoiseau organisent le carnaval des enfants de Giromagny en collaboration avec les écoles primaires, le centre socioculturel et la commune. Rendez-vous est donné à tous, petits, grands, parents, grands-parents... sur le parking de l'Intermarché, à 14 heures.

Après un défilé dans la ville au rythme de la musique de "la Bande Astiquée" et de tous les instruments et percussions joués par les participants, le bonhomme hiver sera brûlé devant le centre socioculturel.

Toutes les associations sont invitées à se joindre à cette fête et peuvent contacter les organisateurs en s'adressant à PEMC, école Chantoiseau ou au CSCHS. Une réunion d'information à laquelle tout le monde est invité sera organisée le lundi 23 février à 20H00 à l'Ecole Chantoiseau.